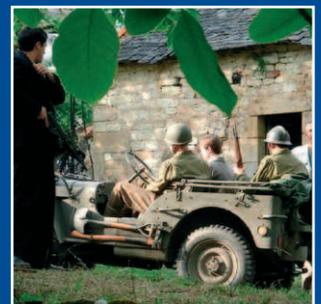


Meyssac

2006
2007

Bulletin Municipal d'Information



SOMMAIRE



1 LE MOT DU MAIRE

2 AMENAGEMENTS

4 VIVRE A MEYSSAC

6 VITE DIT ...

7 ZOOM

8 DOSSIER



10 EN BREF...

11 CULTURE ET SPECTACLES

12 TOUT LE SPORT

14 VIE ASSOCIATIVE

15 BLOC-NOTES

16 ETAT CIVIL



Le mot du Maire



Ce bulletin municipal est le dernier bulletin de la municipalité en place.

Il est l'occasion de faire le bilan financier de la commune. Un certain nombre de travaux ont été effectués en sept ans dans un souci permanent de respecter nos possibilités financières, engagement que nous avons pris en début de mandat.

Les taux de l'impôt communal (taxes foncières et taxe d'habitation) n'ont pas augmenté. Le taux de la taxe professionnelle qui est à présent prélevée par la communauté de commune est resté stable.

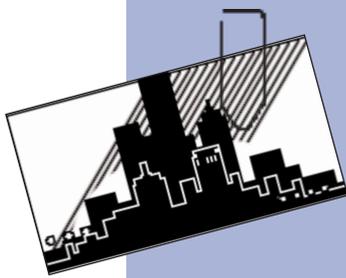
La diminution de la dette a permis de financer de nombreux projets par l'autofinancement et par des subventions sans avoir recours à l'emprunt. Seuls les deux gros investissements (aménagement du bourg et création du restaurant Scolaire, du Dojo et des Vestiaires du football) ont été réalisés avec un prêt dont les montants permettent aujourd'hui de rembourser une annuité inférieure à celle de 2001.

Cette situation financière permet aux taux d'imposition de la commune et à l'endettement de Meyssac de rester inférieurs à ceux d'une commune de taille comparable. Cet aspect financier est d'ailleurs abordé dans les pages centrales de ce journal.

Ce bulletin a été aussi le relais des associations de notre commune qui sont de plus en plus nombreuses à participer à sa rédaction. Je me réjouis de la diversité d'activités proposées à toutes et tous.

Je voudrais conclure ce traditionnel "mot du Maire" en remerciant tous les conseillers et employés de la commune pour leur dévouement et leur soutien pendant ces sept années, leur mission n'étant pas toujours facile.

Le Maire
Jacques Masson



Plan d'Aménagement du Bourg

AMENAGEMENTS

Les aménagements prévus dans le cadre du Plan d'Aménagement du Bourg se poursuivent selon le calendrier.

Après la Place du Céran et l'axe de Pierretailade (photos ci-dessous), c'est au tour de la Grand'Rue de présenter son nouvel aspect.

Les travaux de finition devraient se terminer en Octobre et se poursuivront avec l'aménagement de la Place St Georges.

Ce quartier retrouve une nouvelle vie et une fréquentation plus importante.



Grand'Rue avant



Grand'Rue après



Route de Pierretailade



Place de Céran



Fin de travaux suite Une piscine relookée

Bilan financier du programme de rénovation du complexe nautique de Collonges Meyssac.

Total général des travaux phase 1, 2 et 3 :

Montant HT 992 098.74 €

Montant TTC 1 186 550.09 €

Montant des honoraires : 88 200.00 €

Montant mission SPS et contrôle : 22 090.00 €

Montant achat divers : 68 539.00 €

(cabines et casiers, robot)

Total TTC 178 829.00 €

Montant global du programme : 1 364 479.04 € TTC

Financements obtenus :

• Conseil général 194 950.00 €

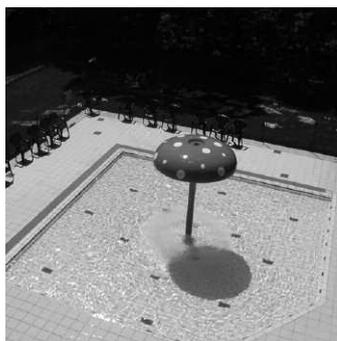
• Conseil régional 283 500.00 €

• Etat FNADT 189 000.00 €

• Enveloppe parlementaire 5000.00 €

Total des financements : 672 450.00 €

Emprunt réalisé sur 25 ans pour 509 000.00 €



Succès au rendez-vous pour le complexe nautique parfaitement aménagé avec bassin spécial pour les toboggans, pataugeoire, et bassins traditionnels.

Les nouvelles plages ont reçu des bains de soleil fort agréables pour le farniente.

Le chauffage par pompe à chaleur a maintenu en permanence une eau à 26° appréciée des baigneurs durant une saison un peu fraîche et a ainsi permis de stabiliser les entrées piscine par rapport à l'année dernière malgré un temps maussade et une ouverture tardive.

Espace communication

La Médiathèque est ouverte

Consultation sur place : pendant les heures d'ouverture, vous pouvez consulter sur place tous les documents gratuitement.

Emprunt de documents : pour emprunter des documents, vous devez être inscrit comme lecteur auprès de la bibliothèque.

Il existe deux formules :

■ La carte "bibliothèque seule" vendue 10 € pour une durée d'un an est valable pour tous les membres de la famille de l'inscrit (conjoint, compagnons, enfants).

■ La carte du foyer culturel, vendue 17 €, vous donne les mêmes droits que la carte de bibliothèque classique, et vous permet en plus de participer à toutes les activités du foyer culturel.

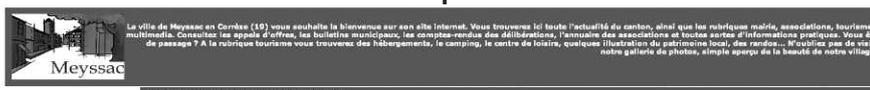
Si vous avez déjà votre carte du foyer (carte FAL), votre inscription à la bibliothèque sera donc gratuite !

Une fois inscrit, chaque lecteur peut emprunter jusqu'à 3 documents papier (livres, albums, revues...) pour une durée de 3 semaines, ainsi qu'un document audio/video pour une durée d'une semaine



- Horaires d'ouverture :
Mercredi de 16h à 18h
Vendredi de 9h à 12h et de 17h à 19h
Samedi de 10h à 12h
- Téléphone **05 55 25 38 22**
- Responsable bénévole du foyer culturel :
Anne Marie Prévot
- Responsable employé municipal :
Sylvain Jallot

Espace communication suite



Un "clic" pour tout savoir de Meyssac

HOTSPOT WIFI

Une nouveauté au Point Multimédia : vous pouvez vous connecter à internet avec votre ordinateur portable équipé du WIFI !
24h/24h et 7J/7 GRATUITEMENT

La portée de ce type de signal est limitée à la proximité immédiate du point d'accès c'est à dire place de la Poste.

Depuis le mois de Juillet une nouvelle version du site www.meyssac.fr est en ligne. Mis à jour plusieurs fois par semaine, ce site est plus fonctionnel et offre une meilleure compatibilité avec les différents systèmes (Pc, Mac, Linux, mobiles,...).

Interactif

Désormais, tout le monde peut participer à la vie du site en postant son commentaire à la fin de chaque article.

Une demande de précision, une information supplémentaire, une réaction, n'hésitez plus à vous exprimer dans cet espace qui est le vôtre.

Il est également possible de créer son propre article dans la rubrique spécifique, présenter son association, annoncer une manifestation...

Catalogue en ligne

Un vrai service pour les lecteurs. Le catalogue de la bibliothèque est directement accessible dans la rubrique *bibliothèque/catalogue en ligne*. Vous pouvez effectuer votre recherche par auteur ou par titre, ou tout simplement consulter les rayons classés par type d'ouvrage. Et si le document que vous souhaitez est déjà emprunté, le site vous indique la date de son retour.

UN PEU DE TECHNIQUE pour les accros!!

■ Le site utilise SPIP, un système de publication pour internet. Il s'agit d'un logiciel libre distribué sous la licence GNU/GPL.

Ce système est utilisé par plusieurs milliers de sites comme "Le Monde Diplomatique" ou l'inspection académique de la Corrèze.

■ Un fil RSS est disponible à l'adresse qui suit <http://www.meyssac.fr/spip.php?page=backend>

■ Des statistiques sont générées périodiquement : on peut suivre l'évolution du nombre de visites, la date de dernière mise à jour ainsi que les articles consultés. Ces chiffres sont visibles par tous.



VIVRE A MEYSSAC



Oh Solé mio !

Courant mars, les élèves de 4^{èmes} et 3^{èmes} hispanisants du collège de Meyssac et de Beaulieu sont partis 5 jours à la découverte de Barcelone avec Mmes Hobbé, Besson, Moroni et de Mr Caron.

Départ à 5 h 30. Le voyage a duré près 8 h avec sur le trajet la 1^{ère} étape culturelle au célèbre musée Dali à Figueras, qui n'a laissé personne indifférent; puis installation à Lloret de Mar.

Jour 2 : les élèves ont eu le privilège de visiter un des plus grands chef-d'œuvre de Gaudi, la Sagrada Familia (littéralement "famille sacrée"), une des plus impressionnantes cathédrales du monde, ses clochers variant entre 70 et 100 m de haut, le clocher central devant même, à terme, mesurer 170 mètres de haut ! Sa construction a commencé il y a 100 ans et continue encore. Le groupe a déjeuné au Park Guell avant la visite de la Casa-Muséu Gaudi.

En fin de journée, les élèves ont visité le "Pueblo Español", un petit village situé sur les hauteurs de Barcelone, rassemblant une reconstitution de rues, monuments et places typiques des différentes régions espagnoles.

Jour 3 : les élèves ont visité le Camp Nou, le plus grand stade de football d'Europe, ainsi que son musée. L'après-midi, découverte du musée Picasso et de quelques œuvres de jeunesse de ce célèbre peintre qui permettent de voir l'évolution de son style : période bleue, période rose, etc ... puis promenade dans un des plus anciens quartiers de la ville : le Barrio Gótico avec la cathédrale, le Palacio Real (ancien palais des rois de Barcelone), le palais de la Generalitat.

Jour 4 : les élèves ont arpenté les Ramblas, quartier le plus animé de la ville où ils ont pu faire quelques achats, l'après-midi étant consacrée à l'aquarium de Barcelone. La dernière journée, les élèves se sont rendus à pied dans le centre de Lloret de Mar en longeant la mer, puis vers 14 h départ pour la France où ils ont retrouvé leurs familles vers 21 heures.

Texte de : Samuel Mannakee et Julien Mulot.
Photo de Véronique Hobbé.

E c o l o g i e

De la collecte des déchets ...

Ce mardi 14 février à 15 heures, Isabelle Terrieux et son équipe d'animation du Centre de loisirs accueillait Virginie Ganes du CPIE (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement de la Corrèze). Ceci pour sensibiliser les enfants dès le plus jeune âge à la collecte sélective des déchets. Une quinzaine d'enfants participaient à cette animation.

Côté pratique ; alignées sur une table des centaines de miniatures de plusieurs couleurs servaient à recueillir les réponses posées par l'animatrice. Une très belle façon d'apprendre par un jeu les solutions particulières pour préserver notre environnement.

Une intervention prise en charge par le SIRTOM et réalisée par l'équipe pédagogique du centre permanent d'initiatives pour l'environnement de la Corrèze, partenaire du projet .



... à un recyclage haute couture !

Dans le cadre de la semaine du développement durable, les responsables du centre de loisirs de Meyssac-Tudeils avaient organisé un défilé dans les rues de Meyssac avec un détour à la maison de retraite. Un défilé avec déguisement coloré et très original, entièrement construit avec des matériaux de récupération, tels que sacs et bouteilles en plastique, bouchons, papier aluminium, carton pour les épées ou instruments de musique. Ils étaient trente six de Meyssac ou Tudeils auxquels s'étaient joints les plus jeunes de l'IME. La responsable, Isabelle, et son équipe ne cachaient pas leur satisfaction devant l'enthousiasme que suscitait chez "ses protégés" l'effet du déguisement.



C a r n a v a l "A table"

C'est sur ce thème que beaucoup de petits ont défilé dans les rues de Meyssac. Les frites, fraises et cuisiniers ont fait une pause à la maison de retraite où ils étaient attendus avec friandises et rafraîchissements. Le défilé s'est terminé dans la cour de l'ancienne cantine où a brûlé un Mr Carnaval en pain et sa compagne en carton réalisés tous deux par les écoles. De grands personnages de papier mâché avaient également été fabriqués par les enfants du centre de loisirs, de l'IME et quelques bricoleurs occasionnels.

Lorenzi revient à Meyssac

“Épuration” c’est le titre du téléfilm tourné à Meyssac, Saillac et Curemonte. Il fait suite au film “Le Bal des Célibataires” tourné l’année dernière à Curemonte. Le réalisateur Jean-Louis Lorenzi poursuit la saga sur fond de 2^{ème} guerre mondiale où la vengeance amoureuse d’une jeune résistante de 17 ans va déclencher un règlement de compte qui enflamme tout un village. Durant le mois de juin, Meyssac s’est transformé en village des années 45, ici la “mairie” devant la place de la halle.



Clin d’Oeil

■ On vieillit bien à la maison de retraite. Une nouvelle fois, le cap des cent ans a été franchi par une résidente de cet établissement. Il s’agit de Mme Rachel Parisot, née à Paris le 13 mai 1907.



■ On notera l’installation à Meyssac de : Mr Roussel, opticien - Mr Bouny, garagiste - Mr & Mme Lecuyer, boulangerie pâtisserie - M^{lle} Robert, poterie - S.C.N., bureau d’études et de rénovation - SCP infirmières libérales - Maître Sidoux, notaire - Mr & Mme Houllgat, restaurant Le Balata - Mme Di Gianni, restaurant le Meyssnack - Mme Mazière, podologue - Bourse de l’immobilier, agence - All’Pizz, vente de pizzas.

A u C l o s J o l i Les animaux du “bonheur”

La maison de retraite vient de signer une convention avec l’association “Chiens-calins”, présidée par Mme Bernard-Meyer. L’objet de cette convention a pour but de faire venir des chiens accompagnés de leur maître afin d’apporter bien-être, joie et tendresse aux personnes âgées, vivant à la maison de retraite.

Pour la première fois, le 14 mars dernier “Myrza”, Golden-retriever avait rendu visite au Clos-Joli, accompagnée bien sûr de son maître. Les résidents avaient apprécié cette visite qui a fait ressurgir des souvenirs vécus avec leur animal de compagnie ainsi que d’autres agréables moments. Cette expérience sera renouvelée les 2^{ème} et 4^{ème} mardis de chaque mois.



L ’ é l e v a g e à l ’ h o n n e u r La foire aux bovins gras a 15 ans

Par cette matinée fraîche, mais sous un soleil radieux, soixante-cinq bovins provenant de tout le département comme Uzerche, Beynat, Seilhac, Dampniat, Ménoire, Teyssieu (46) et Groléjac (24) mais également des communes du canton, étaient présentés sur le foirail du Chauze.

Les prix attribués d’un montant total de 460 Euros annonçaient la qualité des bêtes soumises au jury dans trois catégories distinctes : les moins de 4 ans, les 4 ans à 9 ans et les plus de 9 ans.

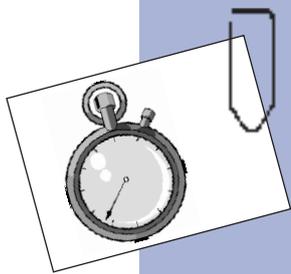


Preuve que la foire aux bovins gras du Chauze reste un rendez-vous incontournable pour les éleveurs, toutes les bêtes présentées au marché trouvaient preneurs.

Chaque vendeur recevait une prime, une coupe, une plaquette, et un lot offert par les amis du comité des foires. Un vin d’honneur était dédié à tous les participants.

La qualité de cette foire créée en 1992, nous la devons en particulier à deux personnes qui ont mis toute leur énergie pour que cette manifestation perdure malgré les aléas rencontrés par l’élevage bovin ces dernières décennies.

Pour fêter les quinze ans de réussite et de convivialité, les deux créateurs recevaient cette amicale distinction en récompense de leur énergie et de leur engagement dans la promotion de l’élevage bovin Limousin



VITE DIT..

Nos marchés

■ Tous les mardis, vendredis matin et dimanches matin en juillet et août

Nos foires

- Foire aux bovins gras: 1^{er} jeudi de juin
- Foire primée: janvier, mai et sept.

@ Point Public Multimédia

■ Horaires d'ouverture

Mardi: 10h-12h et 14h-19h
 Mercredi: 9h-12h et 13h30-18h30
 Jeudi: 14h-19h
 Vendredi: 20h-23h
 Samedi: 14h-17h
 Tél : 05 55 84 03 78 - Sylvain
 Email: multimedia@meyssac.fr

Meyssac en ligne

■ Toute l'info de Meyssac sur www.meyssac.fr

Economies

■ Tri sélectif des déchets

En une année vous avez trié :

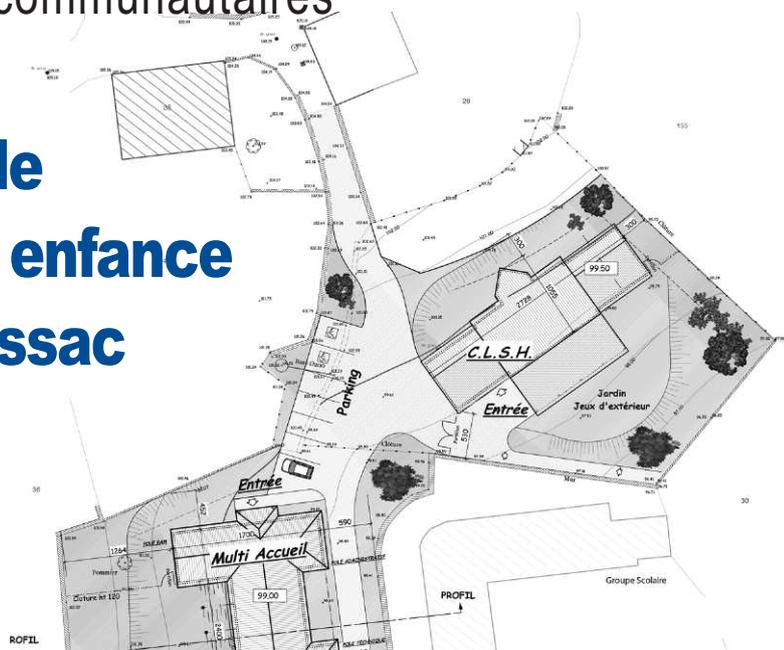
✓ 13,1 tonnes de papier qui ont permis d'économiser 221m³ d'eau ou d'épargner 34,19 tonnes de bois

✓ 5,06 tonnes de corps creux (bouteilles plastiques boîtes métal,...) qui ont permis d'éviter d'épuiser l'équivalent de 4 244 litres de pétrole brut.

La quantité de papier triée correspond à la fabrication de 58 950 boîtes à chaussures.

Projets communautaires

Un pôle petite enfance à Meyssac



Dans le cadre du projet PIERREnfanse pour lequel le Syndicat Intercommunal Beaulieu/Beynat/Meysac (SID BBM) a reçu, par Décret du Premier Ministre, le label Pôle d'Excellence Rurale, la Communauté de Communes des Villages du Midi Corrèzien construit deux bâtiments d'accueil pour l'enfance et la jeunesse:

■ un Multi-accueil petite enfance pour un coût global de 678 000 € HT

■ un Centre de Loisirs Sans Hébergement (CLSH) pour un coût global de 488 800€ HT

Soit un projet de 1 166 800€ HT financé à hauteur de 75 % par la Caisse d'Allocations Familiales, l'État, le Conseil Régional et le Conseil Général.

Ces bâtiments se situeront derrière le groupe scolaire : pour le multi-accueil une ouverture est prévue en début d'année 2008 avec 14 places dans un premier temps et une capacité finale de 20 places ; pour le Centre de Loisirs Sans Hébergement, une ouverture en juillet 2008 avec une capacité d'accueil de 40 enfants.

Un espace RAM (Relais Assistante Maternelle) est également prévu pour accueillir les assistantes maternelles et leur permettre d'échanger leurs expériences, trouver des informations sur l'enfance, bénéficier de matériel...

PRATIQUE :

Parents, futurs parents, pensez dès aujourd'hui à pré-inscrire votre ou vos enfants au multi-accueil en envoyant un courrier au secrétariat de la Communauté de Communes Le Clos Joli -19500 MEYSSAC
Tél : 05.55.84.31.00
en indiquant vos souhaits.

La maison du Département

accueillera désormais les services du Conseil Général.

Elle proposera également les permanences assurées à la Mairie comme les contributions indirectes, l'Adapac, l'Adil, l'Adasea, la Mission locale, sauf la Sécurité Sociale maintenue dans les locaux de la Mairie de Meyssac (voir en fin de bulletin pour les horaires).

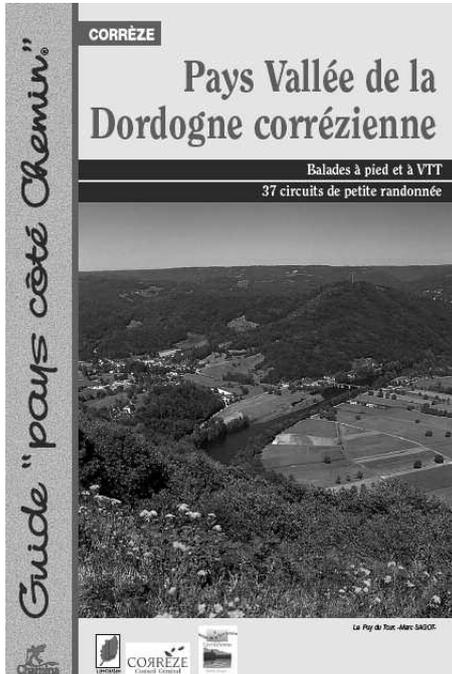




Tourisme

A la croisée des chemins

De Collonges la Rouge à St Privat, le Pays de la Vallée de la Dordogne Corrézienne joue la carte du randonneur en proposant 37 circuits balisés praticables à pied ou en VTT.



Le Pays Vallée de la Dordogne Corrézienne est à l'initiative d'un topoguide de randonnée pédestre unique à l'échelle du territoire. Il synthétise les informations des deux guides précédemment édités (1999) et aujourd'hui épuisés :

“Autour de Beynat, Beaulieu, Meyssac”
et “Autour d'Argentat, Mercoeur, Saint-Privat”.

Pour effectuer ce travail, une commission randonnée composée des Offices de Tourisme, des Communautés de Communes et des associations de randonnée, a été créée au sein du Pays. Après l'élaboration d'une charte de qualité pour la sélection des sentiers et la présélection de 6 sentiers/canton, descriptifs et cartographie des sentiers ont été réalisés par cette commission. Ce guide, édité par Chamina, a bénéficié du concours financier du Conseil Régional du Limousin et du Conseil Général de la Corrèze.

Il présente 37 circuits balisés de petite randonnée (dont 33 praticables à VTT) entre Quercy et Cantal qui vous mèneront vers des villages de caractère, Collonges-la-Rouge, Beaulieu-sur-Dordogne, Argentat... au cœur de paysages multiples.

Au fil de vos balades, de châteaux en abbayes (Châteaux de Curemonte, Les Tours de Merle, abbayes d'Aubazine et Beaulieu...), de croix en fontaines, vous découvrirez ce pays de contrastes.

Goûtez aussi aux plaisirs de la gastronomie locale (fraises, veau de lait, châtaignes, noix, vin paillé...), contemplez la rivière Dordogne si chère aux gabariers, qui depuis plus de 40 000 ans (Homme de La Chapelle-Aux-Saints) est source de vie et de développement humain et admirez enfin la richesse de tout un patrimoine qui marque de son empreinte ce pays et l'âme de ses habitants.

Ouvrage en vente dans les Offices de Tourisme du Pays (Aubazine-Beynat, Collonges-la-Rouge, Beaulieu-sur-Dordogne, Argentat, Saint-Privat) et les points de vente habituels (librairies, maisons de la presse,...) au prix de 8 €

Renseignements : Eugénie Fourches - Animatrice tourisme du Pays

Place du Vieux Marché - 19500 MEYSSAC - Tél./Fax : 05 55 84 01 69 - tourisme.pvdc@orange.fr

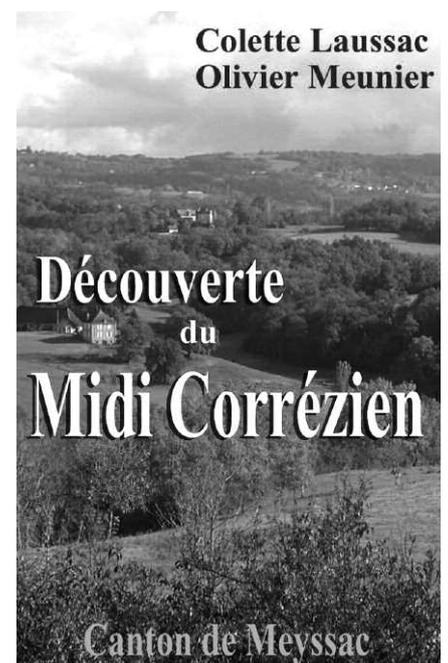
Lecture

Sur les routes de nos villages

Colette Laussac, romancière, vit dans son village natal de basse Corrèze, au cœur de la Vicomté de Turenne. En collaboration avec Olivier Meunier, elle aimerait, dans cet ouvrage, faire mieux connaître ce pays aux gens qui l'habitent ainsi qu'à tous ceux, qui, nombreux, viennent le visiter.

Qui connaît l'histoire de ces villages, de leurs châteaux et des légendes qui les entourent ? Pour quelles raisons rencontre-t-on à Collonges du grès rouge, du brasier à Curemonte, du calcaire à Branceilles ? Pourquoi ramasse-t-on à Lagleygeolle la châtaigne et le cèpe alors qu'à Branceilles pousse le chêne et se déguste la truffe noire ? Quel rôle joue la faille dite de Meyssac dans cette diversité extraordinaire qui fait la richesse de ce canton ? Ce sont quelques-unes de ces questions auxquelles ce livre tente de répondre. Il vous fera découvrir une campagne doucement vallonnée au creux de laquelle se nichent de petites merveilles méconnues, même par les gens du pays...

Les bénéfices de ce livre sont versés dans leur intégralité à l'association humanitaire Enfance et Partage Quercy-Limousin.



Ce que nous disent les chiffres

la commune de Meyssac

LES BUDGETS

Acte politique majeur dans la vie d'une commune, le budget communal prévoit l'ensemble des recettes et dépenses que la commune va effectuer durant une année civile complète, du 1^{er} janvier au 31 décembre. Un budget est une prévision et les comptes en sont la réalisation.

Le budget de la commune est préparé par le maire. Il doit être voté en équilibre par le conseil municipal avant le 31 mars.

La commune vote un deuxième budget dit annexe celui de l'assainissement. Ce budget correspond à la gestion de l'assainissement collectif, l'assainissement individuel ayant été confié à la communauté de communes. Il est essentiellement financé par la redevance d'assainissement que paient les gens raccordés au réseau public. Ce budget est totalement indépendant, seules les recettes prélevées auprès des usagers doivent financer les dépenses de réseaux et d'épuration.

Le budget est géré par le comptable du trésor (percepteur).

Les Dépenses sont divisées en deux groupes : les dépenses de fonctionnement qui regroupent le traitement du personnel, entretien des bâtiments, les actions sociales, les actions culturelles,...

les dépenses d'investissement qui concernent les grands travaux de voirie, les acquisitions foncières, la construction de bâtiments publics,...

En principe, les dépenses doivent être compensées par des ressources équivalentes fournies par :

- la taxe d'habitation
- la taxe foncière sur les propriétés bâties
- la taxe foncière sur les propriétés non bâties
- la taxe professionnelle

La loi du 13 mai 1991 institue la solidarité financière entre les communes. En conséquence, la dotation globale de fonctionnement attribuée par l'État aux communes les plus riches est réduite au profit des communes les plus démunies en ressources fiscales

COMPRENDRE SA FEUILLE D'IMPÔT

Lorsque vous payez vos impôts locaux, vous les payez en une fois pour chaque collectivité : commune, syndicat de commune, intercommunalité, département et région. Chacune de ces structures vote son taux d'imposition et donc fixe ainsi le montant encaissé.

Les bases fiscales sont réévaluées chaque année par l'état. Votre feuille d'impôt précise le détail de cette ventilation. Deux syndicats se financent pour partie par la fiscalité :

- le SIRTOM pour le ramassage et le traitement des ordures ménagères,
- et pour des montants bien moindres, le syndicat d'électrification (SIERM) et le syndicat COLLONGES-MEYSSAC qui gère le camping et la piscine.

Ces deux syndicats sont regroupés dans la même colonne. Les ressources de la communauté de communes sont alimentées par la taxe professionnelle que paient les entreprises, ce n'est pas le cas d'autres communautés qui ont opté pour un prélèvement sur les ménages.

En ce qui concerne la commune, l'impôt est sa principale recette. A MEYSSAC les taux sont les mêmes depuis très longtemps, ce qui a permis aujourd'hui qu'ils soient inférieurs à la moyenne des communes de taille comparable.

Certains d'entre vous voient pourtant le montant de leur impôt communal augmenter. Cette variation est due soit à des variations physiques du patrimoine imposé (*travaux sur l'habitation par exemple*), soit à une augmentation de la taxe d'ordures ménagères qui figure sur la feuille d'imposition du bâti, soit à l'augmentation des taux votés par d'autres collectivités.

EMPRUNTS : SOLUTION AU DEVELOPPEMENT

Les gros investissements d'une commune sont financés par :

- les subventions (état, région, département),
- l'autofinancement de la commune c'est-à-dire l'excédent des recettes par rapport aux dépenses de fonctionnement
- l'emprunt.

Il est en effet impossible le plus souvent de faire un gros investissement en le finançant sur le budget de fonctionnement d'une année. L'autofinancement est une ressource propre à la commune qui lui permet d'investir .

L'emprunt est une ressource à rembourser sur les années à venir. Une politique financière équilibrée doit veiller à respecter une saine répartition entre autofinancement et emprunt.

Deux emprunts ont été faits par la municipalité actuelle, un en 2003 pour la construction du dojo et du restaurant scolaire, un cette année pour l'ensemble des aménagements du bourg de 2007 et 2008 que l'on vous a présenté dans le bulletin dernier.

L'annuité(remboursement du capital et des intérêts) de MEYSSAC était de 75 523 € en 2001 soit 63€ par habitant, elle sera de 61 165 € en 2008 soit 51€ par habitant. Il est intéressant de la comparer à celle d'une commune de taille comparable qui est de 93€ par habitant.

En matière d'analyse financière, il est recommandé de rapprocher le montant du capital restant du des recettes réelles de fonctionnement. L'endettement demeure acceptable si les sommes sont à peu près équivalentes.

Au 1^{er} janvier 2008, le capital restant dû sera de 216 853€ pour la commune de Meyssac et le montant des recettes réelles de 995 838.00€ ce qui permet de juger de l'importance de l'endettement comparée aux ressources courantes budgétaires.

L'endettement a mauvaise presse ces temps-ci mais il reste l'un des principaux outils de développement de nos villages sans augmenter la fiscalité.

COMMUNE: 138 MEYSSAC
TAUX FDL [1285] 2007
 N° 1259 TH-ARRONDISSEMENT 39 TRÉSORERIE DE MEYSSAC
 ÉTAT DE NOTIFICATION DES TAUX D'IMPOSITION DE 2007 DE LA TAXE D'HABITATION ET DES TAXES FONCIÈRES
 17 AVR. 2007
 CONTRÔLE DE LÉGALITÉ
 TRÉSORERIE DE MEYSSAC

I. RESSOURCES À TAUX CONSTANTS
 Produit fiscal à taux constants: 313 994 + Total des allocations compensatoires: 39 104 = Prélevement pour le fonds de solidarité des communes de la région d'Alsace: 39 104 = Ressources à taxer: 313 994

3. BASES NON TAXÉES
 La colonne 4 exclut les bases:
 - exonérées par le conseil municipal:
 • Taxe foncière (bâti)
 • Taxe foncière (non bâti)
 - exonérées par la loi:
 • de taxe foncière (bâti) dans certaines zones
 • de taxe foncière (non bâti) au titre des terres agricoles
 5024

4. ÉLÉMENTS UTILES AU VOTE DES TAUX

Taxes	TAUX MOYENS COMMUNAUX DE 2006 AU NIVEAU		Taux plafonds 2007	Taux 2006 des EPCI	Taux plafonds communaux à ne pas dépasser pour 2007	Diminution sans lien du taux de la taxe d'habitation	Année au titre de la diminution sans lien à être appliquée
	national	départemental					
d'habitation	14,45	10,90	16,13	0,67300	35,46		
foncière (bâti)	18,53	22,15	55,38	1,18000	54,20		
foncière (non bâti)	44,20	80,44	201,10	6,62000	194,48		

II. DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
 Produit révisé à l'équilibre du budget: 313 994 + Prélevement pour le fonds de solidarité des communes de la région d'Alsace: 39 104 = Total des allocations compensatoires: 39 104 = Produit fiscal à taxer: 313 994

2. CALCUL DES TAUX DE 2007 PAR APPLICATION DE LA VARIATION PROPORTIONNELLE

Taxes	Taux de 2006 (col. 2 ou 3)	COEFFICIENT DE VARIATION PROPORTIONNELLE	Taux de référence* (col. 4 ou 5)	Taxes	3. TAUX VOTÉS	Bases d'imposition prévisionnelles 2007 (col. 6 ou 7)	Produit net (col. 8 ou 9)
d'habitation	8,95	313 994 / 1 000 000 = 0,313994	8,95	d'habitation	8,95	1 277 000	114 200
foncière (bâti)	15,64	313 994 / 1 000 000 = 0,313994	15,64	foncière (bâti)	15,64	1 153 000	180 300
foncière (non bâti)	88,06	313 994 / 1 000 000 = 0,313994	88,06	foncière (non bâti)	88,06	22 000	19 100

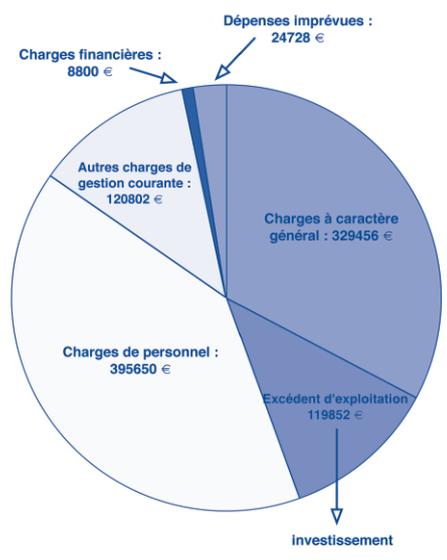
* Si l'un des taux de référence excède le taux plafond correspondant inscrit colonne 3 ou à défaut colonne 8, il faut obligatoirement voter une variation d'assiette des taxes.

TOTAL colonne 10: 313 994

TRÉSORERIE DE MEYSSAC le 18 AVRIL 2007 À BRIVE le 18 AVR. 2007 À MEYSSAC

Sur cet état de notification, les taux de la commune restent inchangés à 8,95% habitation, 15,64% foncier bâti, 88,06% foncier non bâti et sont inférieurs aux taux moyens communaux au niveau national et départemental.

LES DÉPENSES 2007



Charges à caractère général :

c'est l'ensemble des charges payées par la commune pour l'entretien de son patrimoine: entretien de la voirie, des bâtiments..., chauffage, électricité, éclairage public,... entretien et réparations des véhicules, etc.

Charges de personnel :

ce sont les salaires et charges sociales des employés de la commune : agents de la filière technique, secrétaires de mairie, animateur du PPM et de la bibliothèque, assistantes des maîtresses de l'école maternelle, employés à la cantine et au ménage.

Autres charges de gestion courante :

ce sont les charges payées au Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS), au Syndicat Collonges-Meyssac qui gère le camping et la piscine. Ce sont aussi les indemnités des élus, les subventions aux associations.

Charges financières :

elles représentent les intérêts de la dette

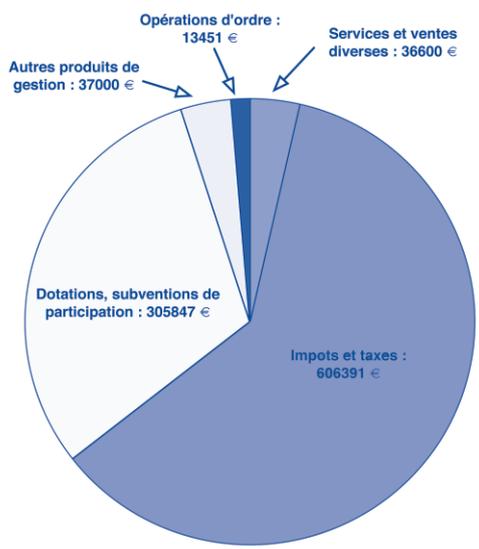
Dépenses imprévues :

c'est une réserve qui pourra être affectée en cours d'année par décision du conseil municipal.

Excédent d'exploitation :

C'est la différence entre les recettes et les dépenses qui servira à rembourser le capital de la dette et financer les investissements.

LES RECETTES 2007



Services et ventes diverses :

ce sont les recettes des services communaux : garderie, cantine, droits de place, bibliothèqueetc

Impôts et taxes :

représentent la part importante de la recette d'une commune, à savoir l'impôt reversé par les contribuables meyssacois. Ce sont essentiellement :

la taxe foncière sur le bâti et le non-bâti, la taxe d'habitation. Ces taxes sont calculées à partir d'une base déterminée par les services publics que l'on multiplie par un taux fixé chaque année par le Conseil Municipal.

Attribution de compensation versée par la communauté de communes :

La communauté de communes perçoit la taxe professionnelle de l'ensemble des communes adhérentes. Pour combler la perte de cette recette pour les budgets communaux, elle reverse une compensation fixe déterminée au moment de la création de la communauté de communes.

Dotations, subventions de participation :

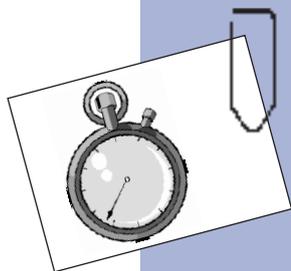
ce sont les aides que donnent l'Etat et d'autres collectivités territoriales (région, département). L'aide de l'état (DGF) est la deuxième ressource de la commune. Cette aide est calculée selon de nombreux paramètres comme la population, le nombre de km de route, d'enfants scolarisés, du potentiel fiscal (plus l'impôt est élevé et plus l'aide est importante) ...etc.

Autres produits de gestion :

ce sont les loyers des bâtiments communaux (logements du groupe scolaire, bâtiment de la Poste, du Trésor Public)

Opérations d'ordres :

ce sont des réajustements comptables qui n'ont aucune incidence budgétaire.



EN BREF ...

Economie O.R.A.C.

■ La Communauté de Communes des Villages du Midi Corrèzien, en partenariat avec la Communauté de Communes du Sud Corrèzien, met en place un programme triennal visant à maintenir et à renforcer le développement des activités économiques.

Les principaux objectifs sont :

- accompagner les entrepreneurs dans leurs projets
- renforcer l'offre commerciale et artisanale
- promouvoir les savoir-faire et le territoire

Ces appuis pourront se présenter sous forme d'aides matérielles et/ou immatérielles. Le montant des investissements pris en compte ne pourra être inférieur à 2 000€ HT ni supérieur à 20 000€ HT.

Vous êtes artisans ou commerçants, vous avez un projet, vous pouvez déposer dès maintenant un dossier auprès de l'animatrice qui se chargera de vous aider et de vous guider dans votre démarche.

Pour tous renseignements contactez:

Anne-Claire RENARD
Animatrice économique
Portable : 06 86 72 80 74
Email : economie@sudco.org

Ecoles

■ Effectif des écoles:

- 86 enfants en primaire
- 64 enfants en maternelle
- 158 enfants au Collège

Habitat & habitants

Evolution du canton

Enquête du Conseil Général 2007

Si la population du territoire est plutôt âgée, avec des disparités communales importantes, il existe une forte demande d'installation de jeunes sur ces communes qui se traduit par un solde migratoire positif. Globalement sur la communauté de communes, il y a plus d'actifs qui sortent des communes pour aller travailler ailleurs que d'actifs extérieurs qui viennent travailler dans les communes sauf pour les communes de Meyssac (+ 184), Collonges (+8) et Ligneyrac (+3).

SYNTHESE POPULATION : une population en hausse
un solde naturel négatif compensé par un solde migratoire positif
une population plutôt âgée mais une installation récente de jeunes
une population qui se déplace hors du territoire pour travailler : deux bassins d'emploi : BRIVE et le Nord du Lot

Le territoire présente un fort taux de propriétaires occupants (76,5% contre 62,1% pour le département) dû essentiellement à l'absence de parc locatif (sauf Meyssac où le taux de locatif est le plus élevé 17,2%). Le taux de confort des résidences principales est inférieur à la moyenne départementale avec 58,4% contre 75,1%. A Meyssac cependant ce taux atteint 73,8% et est le plus élevé du territoire.

SYNTHESE LOGEMENT : une part de résidences principales inférieure à la moyenne départementale (64,2 % contre 75,6%)
une forte proportion de résidences secondaires
un parc de logements vacants relativement faible
un taux de confort assez faible sur les résidences principales
une proportion de locatif plus de 2 fois inférieure à la moyenne départementale
une proportion de logements sociaux 5 fois inférieure à la moyenne départementale mais de bonne qualité.
une offre de logements "clé en main" inexistante.



A travers ces quelques mots, je veux remercier la population du canton de Meyssac, de la confiance et du soutien qu'elle nous témoigne. La construction en 2008 d'un nouveau centre de secours permettra aux sapeurs pompiers un développement fonctionnel et opérationnel plus performant.

Aujourd'hui la diversité des risques ne laisse pas de place à l'improvisation. Une formation continue des personnels, des matériels performants font des sapeurs pompiers de véritables "techniciens des secours".

Je profite de ces quelques lignes pour vous rappeler que des périodes d'incinération des feuillus et végétaux sont à respecter. Pour tous renseignements se rapprocher de votre mairie locale ou des pompiers.

La destruction des guêpes et frelons est assurée dans le département de la Corrèze par des entreprises privées, seules les interventions d'urgence sont effectuées par les pompiers.

Le Chef de Centre
Major Monteil Christian

Service ENTRAIDE 19

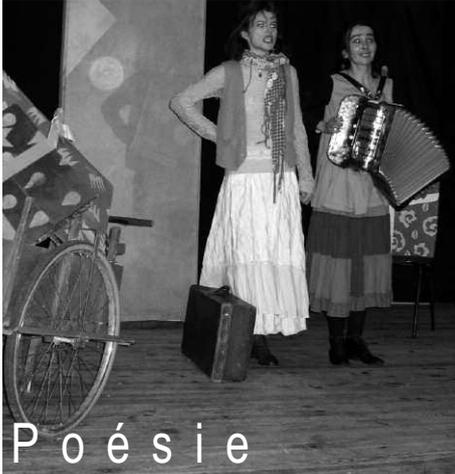
■ L'association entraide 19 conventionnée par la préfecture de la Corrèze vous propose sa gamme de services de proximité : ménage, jardinage, bricolage, soutien scolaire, garde d'enfants de plus de 3 ans, garde personnes âgées de -70 ans, déménagement, initiation à l'informatique,.. certains services ouvrent droit à des réductions d'impôts.

A destination des PARTICULIERS, des PROFESSIONNELS dans le cadre d'un surcroit d'activité, remplacement congés ou maladies, des COLLECTIVITÉS LOCALES et ASSOCIATIONS.

Place de la Mairie
19500 MEYSSAC
Tél : 05 55 25 45 41
9h-12 et 14h-18h du lundi au vendredi



CULTURE & SPECTACLES



P o é s i e

Les soeurs patachon !

Les "sœurs patachon" Anne et Emmanuelle Meyssignac se produisaient sur la scène du foyer culturel de Meyssac. Pour l'occasion, elles interprétaient un répertoire de chansons variées, des troubadours jusqu'à nos jours.

Tout un programme de leur composition. Une mise en scène soignée, les décors, les voix des deux sœurs et leur attachante personnalité ont fait vivre aux personnes présentes un moment à part empreint de poésie, d'humour avec parfois une touche de révolte...



Randos de la Culture

Comment je suis devenu stupide

De Martin Page
Production la N^{ième} Compagnie

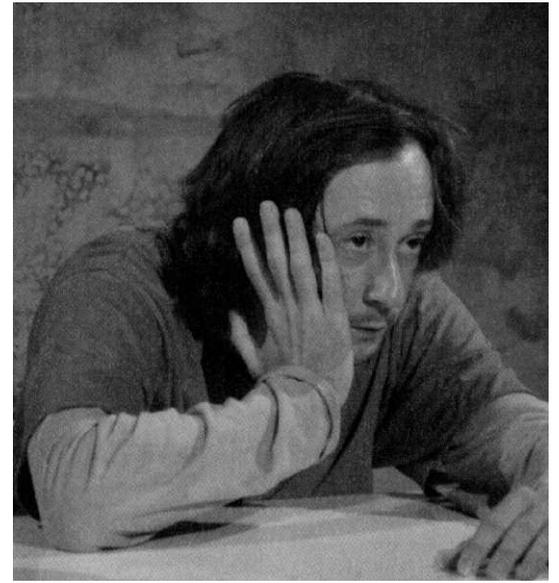
Dénichez un héros qui, las de trop penser, affligé de trop savoir, décide de devenir stupide.

Il jette Flaubert aux orties, il arrête de réfléchir, il mange des burgers en écoutant de la soupe. Il joue en bourse, il essaie tout.

Et il réussit. A devenir tiède comme une guimauve. Enfin presque.

Un texte désopilant, un interprète subtil qui porte avec finesse ce conte initiatique moderne, dont l'humour nous permet de sourire

de nos travers et de nos faiblesses. *"Il avait toujours semblé à Antoine avoir l'âge des chiens. Quand il avait 7 ans, il se sentait usé comme un homme de 49 ans ; à douze, il avait des désillusions d'un vieillard de 77 ans. (...) Enfant, son ambition avait été de devenir Bugs Bunny, puis plus tard, plus mature, il avait voulu être Vasco de Gama. (...) Aujourd'hui à 25 ans, espérant une vie un peu douce, Antoine a pris la décision de couvrir son cerveau du suaire de la stupidité."* extrait du texte, Editions Le Dilettante. Programmation 28 février 2008



Jeunesses musicales de France une histoire de notes

Eric Longworth, le 29 mars : ce musicien canadien vit dans la Drôme provençale depuis quelques années. Il a raconté les rencontres insolites avec des ours et autres animaux sauvages, qu'il a faites lors de longues marches dans son pays d'origine. Ses récits étaient accompagnés par des pièces pour violoncelle de sa composition.

Banza Banjo, le 13 avril : le banjo dans tous ses états, depuis ses origines africaines jusqu'au bluegrass, et au-delà.

Né dans un piano, en mai : bouquet final de la saison, avec ce conte musical destiné aux plus jeunes et présenté par un trio de choc qui a enthousiasmé le public !

LES JEUNESSES MUSICALES DE FRANCE

Les JMF sont une association loi 1901 reconnue d'utilité publique et agréée par les ministères de la Culture et de l'Éducation Nationale. Composées de bénévoles, les JMF ont pour objectifs l'éveil à la musique dès le plus jeune âge et l'encouragement à la pratique musicale.

La délégation de Meyssac des JMF organise chaque année trois concerts à destination des élèves du canton (écoles primaires et IME). Ces spectacles, purs petits moments de bonheur conçus spécialement pour le jeune public, sont présentés par des musiciens professionnels pendant le temps scolaire. Ces concerts ont lieu l'après-midi au VAL de Collonges.

Les parents qui souhaitent faire plus ample connaissance avec l'action des JMF sont invités à assister aux concerts (merci de réserver votre place au 05 55 84 06 70), ou à rejoindre la délégation de Meyssac

Au rythme du "Rigodon"

Quatre personnages lèvent le rideau du temps. Artistes lyriques Nathalie Marcillac, Anne Dorian, Leandro Lopez-Garcia et Patrick Hilliard proposaient au public des paragraphes relatant l'histoire de Meyssac.

Ecrits en occitan, chacun s'efforçait de lire et traduire afin d'en comprendre le sens. L'après-midi, sous la halle, chacun pouvait bénéficier d'un entraînement au chant poétique sous la conduite de Léandro qui préparait les voix à partir d'expressions occitanes qu'il utilisait pour les vocalises.



Programmation de l'été 2006

Anne et Patrick entraînaient les participants au "rigodon" et autres danses.

Cette journée se terminait par un superbe concert en l'église St Vincent. Nathalie et Anne, soprani, Léandro baryton et Patrick au piano, interprétaient des œuvres de Mozart pour le plus grand plaisir du nombreux public Meyssacois.

Festival

Si la musique m'était contée



La force du conte de 1936 est d'avoir su mêler le propos pédagogique (faire découvrir les instruments de l'orchestre) à une imagination musicale toute de poésie et de spontanéité. Qui se souviendrait de Pierre, du chat ou de l'oiseau si Prokofiev n'avait su les caractériser avec toute la fraîcheur de l'esprit d'enfance ?

Cet esprit d'enfance, Ravel, grand collectionneur de jouets mécaniques, l'a possédé toute sa vie. En 1908, il tire de contes de Perrault et de ses imitateurs l'irrésistible recueil *Ma Mère l'Oye*, qu'il destine à ses "jeunes amis" d'une dizaine d'années Mimie et Jean Gobeski.

Le rendez-vous a été pris cet été avec la Belle au Bois Dormant, laideronnette, le petit Poucet... et nos rêves de gamins. Ces versions pour quintette à vent redistribuent les cartes et nous obligent à revoir nos classiques d'une oreille curieuse.

Au programme 2007/08

- Marché de Noël les 8 et 9 Décembre 2007.
- Brocante et Fête Votive les 13 - 14 et 15 août à Meyssac.



TOUT LE SPORT

En forme Cyclo rando

Le club termine sa 17^{ème} année d'existence. Le nombre de licenciés est de 40 adultes et jeunes. L'activité du club se déroule à plusieurs niveaux :

- la section adultes : elle participe à des randonnées cyclo route et VTT avec les jeunes et les adultes du club tout au long de l'année.
- l'organisation d'une randonnée cyclo Route, VTT et Marche pour la fête votive de Meyssac.
- l'accueil des jeunes au sein de son école cyclo créée en septembre 2003 pour une formation cyclo VTT les mercredis après-midi ou cyclo Route les dimanches matins toute l'année.

Les jeunes de l'école cyclo participent depuis 4 ans aux finales nationales qui avaient lieu cette année à Figeac où ils ont obtenu des résultats très satisfaisants : Pauline 2^{ème} au Critérium National VTT Filles, Aurélien 9^{ème} et Julien 18^{ème} au Critérium National Route et Émilien 18^{ème} au Concours National d'Éducation Routière. Les jeunes du club ont participé à la randonnée VTT Brive Rocamadour qui est la plus importante de la région.

Les adultes ont participé aux randonnées cyclos de la région en cyclo route et en VTT. L'équipe de bénévoles du club a organisé la Randonnée Meyssacoise le 12 Août 2007 où 200 participants ont pu se faire plaisir en vélo ou en marchant sur les sentiers et les petites routes du canton.

Tout au long de l'année les Cyclos Randonneurs de Meyssac vous accueilleront pour vous faire partager le plaisir de faire de la randonnée cyclo route ou VTT dans un esprit chaleureux, convivial et sans compétition.

Jean-Christophe BILLARD





Sport au collège

Raid UNSS

68 licenciés UNSS de l'association sportive du collège Léon Dautrement ont participé honorablement aux différentes activités sportives : basket-ball, football, cross-country, badminton, natation, athlétisme, danse et activités de pleine nature.

8 d'entre eux (1 équipe fille et 1 équipe garçon) ont relevé le défi du raid UNSS des 13.14 et 15 juin 2007. Cette épreuve exigeante alliait VTT, rando, bike and run. Le départ était donné à Meyssac via Turenne pour rejoindre Chateaux et enfin arriver à Brive.

Bravo à tous pour votre enthousiasme, votre dynamisme et votre esprit fair-play de compétiteur tout au long de l'année 2006.2007. [Chantal CAUPENE](#)

A l'école du

Football

regroupe les jeunes joueurs des environs mais également des clubs F.C.H.Q de Vayrac (Lot) et J.S.I des Quatre Routes (Lot). Mr Duhez a dressé le bilan pour la saison 2006-2007.

En championnat pour les moins de 13 ans à 7 joueurs, une équipe de 10 joueurs engagée en Corrèze s'est classée 3^{ème} sur 9 équipes.

Les benjamins à 9, 2 équipes soit 26 joueurs engagés dans le Lot classées respectivement 2^{ème} sur 8 et 4^{ème} sur 7. Les poussins au nombre de 9 ont participé aux différents plateaux, tout comme les débutants qui ont découvert les joies du foot dans une très bonne ambiance.

La saison 2007-2008 se prépare avec semble-t-il une légère baisse dans toutes les catégories. Un appel est lancé à tous les parents intéressés.

En forme

Rugby club

La saison 2006/2007 a vu l'équipe fanion de Meyssac poursuivre son ascension après la réactivation du club la saison précédente. Premier de poule en championnat limousin, 2 tours de championnat de France et but principal de la saison, la montée directe en 2^{ème} série.

Pour cette nouvelle saison, une dizaine de nouveaux joueurs viendront se greffer au groupe de l'année dernière.

L'objectif des entraîneurs et des dirigeants est de pérenniser le groupe et de garder une dynamique sportive et amicale.

Le club fait également appel à tous les parents pour continuer à inscrire leurs enfants à l'école de rugby de Meyssac(en partenariat avec le BO de Malemort).



Mais aussi...

■ **Gymnastique.** L'antenne meyssacoise fêtait cette année ses 10ans. De la dizaine d'enfants du début, l'effectif a dépassé toutes les espérances obligeant Emilie Bleslu désormais seule responsable de l'antenne à faire 3 groupes (baby, moyens et grands) qui fonctionnent de 17 à 20 heures 30 le mardi au gymnase de Meyssac.

■ **Volleyball,** la saison 2006-2007 est maintenant terminée. L'équipe 1^{ère} a réussi ses engagements. De l'avis général, l'ensemble de la saison a été convenable.

■ **Tennis**

Côté compétition, le championnat d'hiver s'est terminé chez les messieurs comme pour les dames avec un maintien dans les divisions d'origine. L'équipe II de Frédéric Albarel échoue de peu : seconde à un point du premier, elle n'accèdera pas à la troisième Division régionale du Challenge Verbier.



Rebonds du

MBC

La saison 2006/07, c'est 105 adhérents, un budget de 15 000€, 12 catégories filles et garçons, 128 matchs de championnat, la préparation de l'union avec le DBHQ (Dynamic Basket Haut Quercy), la création d'un journal du club "le yellow duck".

La saison à venir comptera dans l'historique du club qui fêtera ses 20 ans d'existence. Le MBC et le DYBA ont souhaité officialiser leur souhait de travailler ensemble sur des projets communs.

Face à un nombre croissant de licenciés, il a été nécessaire de se structurer et d'avoir recours à des salariés. Fawzi Larbi intervient maintenant depuis 2 ans au sein du club. Christian Hecquet a managé l'équipe minimes filles durant la saison passée.



Les résultats sportifs : *les babies* : entre 15 et 18 bambins âgés de 4 à 6 ans ont assisté aux activités proposées le mercredi soir, *les mini-poussins* : seuls 6 enfants étaient présents.

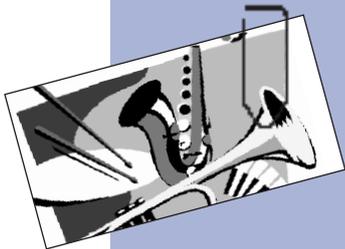
les poussines et poussins : groupe de 13 filles et de 9 garçons encouragés par des parents qui les ont accompagnés fidèlement.

les benjamines et benjamins : en entente avec le DYBA. Double difficulté pour cette catégorie : les entraînements avaient lieu à Saint Sozy et la Corrèze ne comptant que 34 licenciés, les compétitions étaient peu nombreuses .

les minimes : sur les 8 engagées cette saison, 6 ont participé au championnat régional.

les cadettes : effectif de 11 joueuses, championnes départementales pour la 2^{ème} année consécutive.

En conclusion, une saison pleine de mutations. Le nouveau gymnase a permis de reprendre les entraînements dans un cadre agréable et fonctionnel. [Fabrice JALINIER](#)



LA VIE ASSOCIATIVE

Solidarité La Croix Rouge

La délégation locale de la Croix Rouge Française est installée depuis le printemps 2006 Grand Rue à Meyssac. Ses actions se déroulent auprès des populations des cantons de Beynat, Beaulieu et Meyssac, ainsi que la commune d'Altillac. Ses champs d'intervention couvrent essentiellement deux activités : la première concerne l'aide alimentaire : les personnes, les familles qui éprouvent des difficultés à assumer seules leurs dépenses d'alimentation rencontrent les services sociaux de leur secteur qui déterminent avec elles l'aide dont elles ont besoin et la durée; En 2006, il a été distribué près de 6 tonnes de produits alimentaires à 415 personnes.

Exceptionnellement, la Croix Rouge aide financièrement des familles dans des situations dégradées pour lesquelles une intervention urgente est nécessaire. Ces soutiens financiers dont dispose la délégation proviennent des subventions versées par les communes du secteur, les communautés de communes, des dons, Cela permet par exemple d'aider au règlement d'une facture d'eau, d'acheter une bouteille de gaz, du lait pour un jeune bébé ... En marge de cette activité, la Croix Rouge collecte les vêtements, le linge, en bon état.

Le second volet se déroule à l'EHPAD de Meyssac : tous les mercredis après-midi, des bénévoles proposent des animations aux résidents de cet établissement : chants, jeux, lecture de journaux, discussions mais aussi visites plus individualisées auprès de certains résidents. Plusieurs fois dans l'année, des spectacles sont offerts : danses folkloriques, concerts.

Les rencontres, qu'elles concernent les résidents ou les personnes démunies reçues au local, sont l'occasion de relation et d'échange; elles préservent pour chacun un lien social.

Pour mener à bien ces actions et pour qu'elles perdurent, des bénévoles sont nécessaires.

Jean-Claude BOISSEAU

Passion de l'automobile Le Rétro Meyssac Club



Créé le 15 décembre 1983 sur l'initiative de son premier président Yvon Duclos, le Rétro-Meyssac-Club a pour but de faire revivre les véhicules anciens, motocyclettes et automobiles de notre patrimoine. Aujourd'hui, le Rétro-Meyssac-Club, est représenté par 56 adhérents pour un parc de plus de 100 véhicules allant de la De Dion Bouton ID torpédo de 1920 ou la Citroën B2 de 1923 au coupé Alfa-Roméo 2000 Bertone de 1972, sans oublier une De-Rovin des années 50 et les Citroën Traction 11 et 15 CV et autres Peugeot, Renault, Panhard et Levassor. En 2004, le RMC est affilié à la Fédération Française des Véhicules d'Époque.

Outre la sauvegarde du patrimoine automobile et le plaisir de rouler en "ancienne", le club organise de nombreuses manifestations dont l'automobile est le centre d'intérêt, rallyes touristiques, bourses d'échange, sorties d'une ou deux journées le week-end avec visite de sites et repas gastronomique ou rencontres avec d'autres clubs.

En 2007, les membres du club auront participé à une douzaine de sorties ou manifestations dont une journée du Rétromobil de Tulle, celle Interclubs au Rouget (Cantal) qui a rassemblé une centaine de voitures, un circuit "découverte" de l'Auvergne à Salihès, une sortie à Belvès en Dordogne, le 9^e concours d'élégance à Sarlat, la traditionnelle exposition du 15 août et la brocante à Meyssac, en septembre un week-end à Decazeville, la Journée du Patrimoine à Treignac et enfin la réception à Meyssac du club des Automobiles Classiques Arédiennes de St-Yrieix-la-Perche en octobre. Nous sommes toujours à la recherche de véhicules (même en mauvais état) ou de pièces automobiles sans emploi, contactez-nous pour nous aider dans nos restaurations.

LE PRÉSIDENT DU RÉTRO-MEYSSAC-CLUB René VALETTE. TÉL : 05 55 25 36 81 - Hp : 06 84 76 66 96 - e-mail : rvalette@wanadoo.fr



Association des Parents d'élèves

L'association est portée par un petit groupe de parents, convaincus du rôle important et positif de l'école, où ils ne souhaitent pas envoyer leurs enfants en simples "consommateurs". Pour témoigner son soutien aux enseignants et contribuer à la vitalité de l'école, l'APE organise quelques manifestations au cours de l'année.

Au printemps, a eu lieu le carnaval bi-annuel : défilé en musique dans les rues du bourg, et visite à la maison de retraite. De petits chars avaient été réalisés sur le thème "à table !" en collaboration avec le centre de loisirs. Mr et Mme Carnaval, fabriqués eux par les écoles, ont également pris part au cortège, avant d'être brûlés sous la place Saint Georges, tandis qu'un goûter était offert à tous par la mairie. La journée s'est achevée par un repas servi à l'ancienne cantine.

Enfin, en juin, la kermesse de fin d'année réunissait enfants, parents et enseignants autour d'un spectacle de chansons, suivi de jeux récompensés de petits lots. Un bel après-midi festif et ensoleillé dont les bénéfices, soit 2000€, étaient versés aux deux coopératives scolaires. **Christophe CARON**

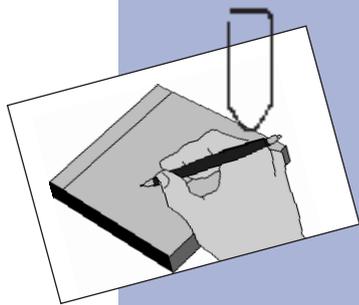


L'Échoppe del Païs

Un lien social

L'association a été créée en juin 2005 par le personnel de la Maison de Retraite de Meyssac. Totalement indépendante de l'établissement, sans subvention, cette association permet de maintenir la petite épicerie située à la cafétéria et où chaque résident peut s'approvisionner en friandises, produits de toilette,.. et garder ainsi une autonomie financière surtout pour les personnes à mobilité réduite.

Chaque année, l'association propose son marché de Noël où sont vendus les objets réalisés par les résidents. Le bénéfice récolté permet d'offrir un goûter dansant aux pensionnaires.



BLOC-NOTES



Tarifs des différents services publics

EMPLACEMENT DES CAMIONS LES JOURS DE MARCHÉ

Grand camion - Forfait :**45,00 €** (295,18 F)

OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC POUR LES EXPLOITANTS DE DÉBITS DE BOISSONS :

le mètre carré**4,70 €** (30,83 F)

DROIT DE PLACE :

le mètre linéaire**0,80 €** (5,25 F)

DROIT DE PESAGE :**1,50 €** (9,84 F)

CIMETIÈRE LE M² :**60,00 €** (393,57 F)

ASSAINISSEMENT :

Forfait :**23,55 € HT** (154,48 F)

Le m³ :**0,60 € HT** (3,94 F)

Branchement réseau : **400,00 € HT** (2623,83 F)

GARDERIE :

La 1/2 h :**1,00 €** (6,55 F)

L'heure 1 enfant :**2,00 €** (13,12 F)

L'heure 2 enfants :**3,66 €** (24 F)

Forfait 7 semaines moins d'une heure par jour

1 enfant :**45,00 €** (295,18 F)

2 enfants :**83,00 €** (544,44 F)

Forfait 7 semaines plus d'une heure par jour

1 enfant :**53,00 €** (347,65 F)

2 enfants :**96,00 €** (630,00 F)

Gratuité du service à partir du 3^{ème} enfant

CANTINE :**2,55 €** (16,73F)

ENCARTS PUBLICITAIRES :

Bulletin municipal 1/4 de page ..**300,00 €** (1970 F)

LOCATION DE TABLES AUX PARTICULIERS :

L'unité**3,00 €** (1,97 F)



Horaires des permanences

MAIRIE : Place de la Halle - Meyssac
Tél. 05 55 25 40 20
Fax 05 55 25 38 88

Permanences : MAIRIE

du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 16h30
samedi matin de 9h à 12 h

MONSIEUR LE MAIRE : sur rendez-vous

PERMANENCES ASSURÉES À LA MAIRIE :

SÉCURITÉ SOCIALE

le lundi de 10 h à 11 h (mise à jour des cartes vitales)

MUTUALITÉ SOCIALE AGRICOLE :

2^{ème} vendredi de chaque mois Place de la Poste

BIBLIOTHÈQUE :

mercredi de 16h à 18h

vendredi de 9h à 12h et de 17h à 19h

samedi de 10h à 12h

PERCEPTION :

du lundi au vendredi de 8h30 à 12 h et de 13h à 16h

RECETTE LOCALE DES IMPÔTS :

Mardi : 14 h à 17 h

Jeudi : 14 h à 17 h

SYNDICAT COMMUNAUTAIRE BEAULIEU-BEYNAT-MEYSSAC :

Accès tour de la Mairie 2^{ème} étage

CENTRE DE LOISIRS : Accès tour de la Mairie 2^{ème} étage

Nous vous informons que les bureaux du **SIERM, de la Communauté de Communes des Villages du Midi Corrézien et du Service de Gérontologie** sont désormais installés à :

Annexe de la Maison de Retraite
Le Clos Joli - 19500 MEYSSAC
Tél : 05 55 84 05 05



ETAT CIVIL

Bienvenue les Bébés

- 
- 22 Mars *MILOTTE--SALLES Enzo Claude Roland*
de *MILOTTE Jean-Marc* et *SALLES Annabel*
- 23 Mars *GUELEF Mathias Jacky Patrick*
de *GUELEF Jérôme* et *SIEUDAT Salomé*
- 05 Août *BIMBAULT Elise*
de *BIMBAULT Guillaume* et *VIALARD Laeticia*

Ils se sont mariés

- 20 Mai *VEYSSIERE Sébastien*
DAGNEAUX Aurélie
- 3 Juin *GITZHOVEN Pascal*
BISCARAS Maryline
- 8 Juillet *BUTON Yannick*
LEGOIX Corinne Valérie
- 5 Août *CAZAL Yann Hubert*
VENTEJOUX Gaëlle Yanne
- 5 Août *DELPECH Stéphane*
CASTAGNE Angélique
- 30 Décembre *DI GIANNI Piero*
WURFELL Aurélie

Ils nous ont quittés.

- ARTAUD Léopold* 30-nov
- BORIE Géraud André* 04-mai
- BOURGES Pierre-Virgin* 24-oct
- BRUHAT Louissette Jeanne Jeronime V° AUBERY* 10-mai
- CHAULET Paul Joseph* 14-mars
- COUDERT Raymonde Marie-Madeleine*
div *GIMAT* 02-nov
- DESCHAMPS Clovis Germain* 19-sept
- FERNANDEZ Raoul Fernand* 14-nov
- GALADIE Gabrielle V° DELMAS* 17-avr
- GERMANE Noémie Marcelle V° GERMANE* 06-mai
- GERMANE Rachel Emilienne Noémie*
V° SERAGE 17-nov
- GOSSET Geneviève Emilie Léonide V° BESSE* 28-avr
- LAPEYRE Marie V° VALERY* 9-oct
- LAROCHE Jeanne Marie V° ROCHE* 15-nov
- LAROZE Guy Louis Noël* 10-dec
- MAURAND Norbert* 20-jan
- NEUVILLE Thérèse Marie Antoinette*
V° LOUBIERE 25-fev
- ROUFFIGNAC Anna Marie Françoise Jeanne*
V° DENEBOUR 08-juil
- SALVANT Marguerite V° BOURLIATAUX* 22-fev
- SICARD Isabelle Jeanne Luce V° SOURZAC* 29-avr
- TESTARD Simone Lucienne Renée V° RICHARD* 21-août
- TOURNIER Simone Maria Augustine*
V° BOUYGUES 20-avr
- TRONCHE Yvette V° MOURIGAL* 10-mai
- VEYSSET Louise Gabrielle Antoinette*
V° DELVERT 21-dec

Liste électorale arrêtée au 28 Février 2007

57 Inscriptions et 46 Radiations soit un total de 929 inscrits.

Urbanisme

Permis de construire : 17

Déclarations de travaux : 18

Dernière minute

Le recensement est utile à chacun de nous

Toute la population vivant à MEYSSAC sera recensée entre le 17 Janvier et le 16 Février 2008

Depuis Janvier 2004, le comptage traditionnel organisé tous les huit ou neuf ans est remplacé par des enquêtes de recensement annuelles. Ce nouveau recensement repose sur un partenariat plus étroit entre les communes et l'INSEE. Ainsi, les informations produites seront plus fiables, plus récentes et permettront d'adapter les infrastructures et les équipements à vos besoins (nombres de crèches, d'hôpitaux, logements, d'établissements scolaires, d'enseignants, etc...).

Les communes de moins de 10.000 habitants, comme MEYSSAC, font l'objet d'une enquête de recensement exhaustive tous les cinq ans. Elles ont été réparties en cinq groupes, un par année civile. Ces groupes ont été constitués sur des critères exclusivement statistiques.

Ainsi chaque année, l'ensemble des communes de l'un de ces groupes procède au recensement de leur population. Au bout de cinq ans, toutes les communes de moins de 10.000 habitants auront été recensées et 100% de leur population aura été prise en compte.

MEYSSAC fait partie du groupe des communes recensées en 2008.

A partir du Jeudi 17 Janvier 2008, vous allez recevoir la visite d'un agent recenseur. Il sera identifiable grâce à une carte officielle tricolore sur laquelle figurent sa photographie et la signature du Maire. L'agent recenseur viendra déposer à votre domicile les documents suivants : une feuille de logement, un bulletin individuel pour chaque personne vivant habituellement dans le logement recensé, ainsi qu'une notice d'information sur le recensement et sur les questions que vous pouvez vous poser. L'agent recenseur peut vous aider à remplir les questionnaires. Il les récupèrera lorsque ceux-ci seront remplis.

Si vous êtes souvent absent de votre domicile, vous pouvez confier vos questionnaires remplis, sous enveloppe, à un voisin qui les remettra à l'agent recenseur. Vous pouvez aussi les retourner directement à votre mairie ou à la Direction Régionale de l'INSEE. **Les questionnaires doivent être remis aux agents recenseurs ou retournés à la Mairie ou à l'INSEE avant le 16 Février 2008.**

Votre réponse est importante. Pour que les résultats du recensement soient de qualité, il est indispensable que chaque personne enquêtée remplisse les questionnaires qui lui sont fournis par les agents recenseurs. Participer au recensement est un acte civique. Aux termes de la loi du 7 Juin 1951 modifiée, c'est également une obligation.

Enfin, toutes vos réponses sont absolument confidentielles. Elles sont ensuite transmises à l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE) et ne peuvent donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal.

Pour obtenir des renseignements complémentaires, contactez votre mairie au 05.55.25.40.20

Les premiers résultats de cette enquête seront disponibles sur le site www.insee.fr à partir de JANVIER 2009

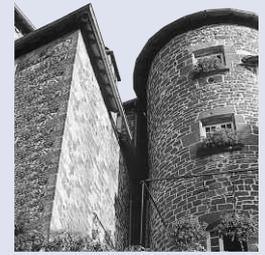
Comité des fêtes

Appel aux bonnes volontés...

Il faut relancer l'association.

Cette année la municipalité a essayé d'assurer un minimum d'animations pour que la fête annuelle ne disparaisse pas : bals, manèges, feux d'artifice... mais nous sommes conscients que nous n'avons pas apporté la touche supplémentaire qui fait que l'on parle de bonne ambiance, de réussite... comme sait le faire une association et ses bénévoles.

Nous profitons de ce bulletin pour lancer un appel aux bonnes volontés, à tous ceux et toutes celles qui souhaitent s'impliquer dans une nouvelle aventure avec l'assurance du soutien de la municipalité et de la population meyssacoise.



**Journal d'Information
Municipal
Mairie
19500 MEYSSAC**

Comité de Rédaction :

*Commission de
communication :*

Jacques Masson :
président

André Alary,

Jean-Louis Borie,

Mariette Billard,

Bernard Germane,

Michel Pouget.

Mise en page
Opaline.com 19500
Meysac

Journal annuel édité
à 600 exemplaires

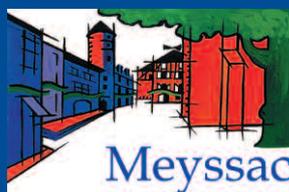
Dépôt légal:
septembre 2007

**Nous remercions
toute l'équipe de la
commission
communication pour
son travail dans
l'élaboration de ce
journal.**

**Textes : M. Soulier,
Sylvain Jallot**

**Photos : M. Soulier,
Sylvain Jallot**





Meyssac

Gendarmerie : 05 55 25 40 03

Pompiers : 18

Samu : 15

Ambulances- Taxi :

Lagarde Patrick 05 55 25 30 30

Meyssac Assistance : 05 55 25 40 80

Assist. sociales : 05 55 25 49 64

Dentiste : Gaëlle Gouin Chauty &

Christophe Jelwan : 05 55 25 40 43

SCP Infirmières : 05 55 84 36 20

Infirmières MSA : 05 55 25 40 32

Gérontologie : 05 55 84 05 05

Kinésithérapeutes :

Daniel Lagrillère : 05 55 25 32 62

Bruno Leclercq : 05 55 84 27 87

Maison de Retraite: 05 55 84 56 56

Médecins :

Barthoumeyrou-Prévot 05 55 25 46 57

Nelken - Peyre : 05 55 25 40 41

Mey Soins : 05 55 84 07 56

Pharmacies :

J. Masson : 05 55 25 30 68

F. Puyjalon : 05 55 25 40 66

Podologue : Maziere 05 55 25 30 47

Vétérinaire :

Cabinet Servais : 05 55 84 02 13

Bibliothèque : 05 55 25 38 22

Centre de Loisirs : 05 55 84 02 12

Collège : 05 55 25 44 84

Ecole Maternelle : 05 55 25 33 68

Ecole Primaire : 05 55 25 40 09

Déchetterie : 05 55 84 15 28

Maison du Département :

05 55 84 70 71

La Poste : 05 55 25 41 64

Piscine/Camping : 05 55 25 41 59

Radio Vicomté : 05 55 25 49 99

Recette des Impôts: 05 55 25 33 45

Office de Tourisme : 05 55 25 32 25

Point Public Multimédia :

05 55 84 03 78

SID B.B.M. : 05 55 84 01 69

S.P.A.N.C. : 05 55 84 30 97

Trésor Public : 05 55 25 40 44

Villages du Midi Corrèzien :

05 55 84 31 00

MAIRIE DE MEYSSAC

Place de la Halle

19500 MEYSSAC

Téléphone : 05 55 25 40 20

Télécopie : 05 55 25 38 88

Site : www.meyssac.fr

E.Mail : mairie@meyssac.fr

COMMERCES- ARTISANAT D'ART

Alimentation :

Marché U05 55 25 33 04

Spar05 55 25 45 70

Boucheries :

Cocard05 55 25 40 70

Manevy05 55 25 40 21

Boulangeries :

Bos05 55 25 48 66

Mourigal05 55 25 40 78

Lecuyer05 55 25 31 49

Bricolage Electro-Ménager :

Pierre Lacoste05 55 25 40 48

Cafés-Bar :

Chez Gilles05 55 25 44 64

De la Paix05 55 25 47 60

Des Sports05 55 25 31 61

Cave à Vins :

Mme Rissot05 55 84 00 40

Chambre d'hôtes :

La Dame Blanche05 55 84 05 96

Chaussures :

Pierre Coste05 55 25 40 59

Coiffure :

Francine Alary05 55 25 40 15

Yvon Duclos05 55 25 30 73

Mme Moulin05 55 25 41 54

Institut de Beauté :

Marilyne05 55 84 07 05

Fleuriste :

Aux rêves Fleuris05 55 25 40 07

Habillement :

Boutique Maud05 55 25 37 07

Hôtels - Restaurants:

Le Balata05 55 25 40 68

Le Relais du Quercy05 55 25 40 31

Meysnack05 55 25 35 57

Librairie :

Maison de la Presse05 55 25 37 69

Pizzeria :

All'Pizz05 55 84 05 61

Photo-Vidéo:

Pierre Maché05 55 25 47 29

Poterie :

Robert Laetitia05 55 84 07 57

Tabac-Armurerie:

Gérard Laborie05 55 25 37 36

ENTREPRISES

Coopérative Agricole :

La Vie en Vert05 55 25 47 48

Couverture Zinguerie :

J.Pierre Vialard05 55 25 36 24

Froid - climatisation :

J.Pierre Marcillou05 55 25 40 55

Garages :

Garage AD05 55 84 04 04

Bouny05 55 85 21 30

Maconnerie :

Sofubac05 55 25 48 48

Daniel Tronche05 55 25 39 52

Menuiserie-Charpente :

Bergeal Ets05 55 25 41 66

Durand Ets05 55 25 37 03

Motoculture :

Olivier Marsallon05 55 25 30 67

Platrerie-Peinture :

J.Paul Coudre05 55 25 35 20

Bernard Lavialle05 55 25 38 32

Produits de Beauté :

SIMAH05 55 84 02 84

Transport et commerce de bestiaux :

Air Porc05 55 25 33 34

Robert Eymat05 55 25 34 41

Travaux Publics :

Sarl Locavainq Tronche05 55 25 47 00

Viandes en Gros :

Meyssac Viandes05 55 84 06 88

SERVICES

Architecte :

Marie-Thérèse Salamagne05 55 25 33 97

Assurances :

Axa assurances05 55 25 45 07

Groupama05 55 25 42 20

Auto-Ecole :

Claude Aimar05 55 25 37 43

Banques :

Banque Populaire05 55 25 32 76

Caisse d'Epargne05 55 25 38 84

Crédit Agricole05 55 84 02 20

Immobilier :

Bourse de l'Immobilier05 55 84 05 25

Celaur Immobilier05 55 84 02 48

Celtic Immobilier05 55 25 48 35

Huissier :

Isabelle Rabechault05 55 84 08 18

Notaire :

Maître Sidoux05 55 25 31 67

Opticien :

Mr Roussel09 65 04 43 22

S.C.N :

Etudes et Rénovation05 55 25 15 22

Service photocopies :

Opaline05 55 25 34 79

Service aux particuliers :

Entraide05 55 25 45 41

Station Service :05 55 25 33 04